



## PROCES VERBAL

### DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 mars 2024

Le 19 mars 2024 à 18h00, a eu lieu,  
Dans les locaux de l'association REZO'FÊT'ART –  
78 quai Nicolas Rolin 21000 DIJON

l'assemblée générale de l'association France BENEVOLAT Côte d'Or

**10** associations adhérentes et à jour de leur cotisation sont présentes et **9** représentées

**12** bénévoles de l'association sont présents et 3 représentés

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

**Nous remercions chaleureusement nos partenaires venus présenter leurs activités au service des associations, à savoir :**

**AG2R LA MONDIALE** représentée par Franck WARREZ

**CONSEIL GENERAL DE COTE D'OR** représenté par Emmanuel LEVRINO

**France BLEU BOURGOGNE** représentée par Laurent JAOUI

**LA MISSION LOCALE** représentée par Sophie NOIZE et Corinne THIEULIN

**POLE ECONOMIE SOLIDAIRE** représentée par Paul ROUX et Michel TURBOR

**REZO'FÊT' ART** représentée par Max, que nous remercions pour leur accueil

François Marin et Daniel Jacquier président la séance en qualité de membres du Bureau Collégial de l'association.

Les différents points abordés

**Vous trouverez le rapport d'activités 2023 et le rapport financier 2023 présentés par François MARIN sur le fichier joint**

François Marin, nous a présentés le fonctionnement et le partage des responsabilités, au sein du Bureau Collégial de l'association. Les 14 bénévoles de l'association, en 2023, avec 1529 heures de bénévolat, représentant l'équivalent d'un salarié à temps plein.

Parmi les chiffres à noter pour 2023 :

Une stagnation du nombre des associations adhérentes en 2023 par rapport en 2022, avec un nombre de 220 missions enregistrées au 31/12/2023.

Les missions proposées sont généralement des missions régulières, alors que nous avons une nette augmentation de demandes des bénévoles de missions ponctuelles. Nous notons également des demandes de bénévoles non pourvues, demandes de bénévolat en dehors des horaires de journées classiques.

*Chers adhérents, n'hésitez pas à nous envoyer vos missions pour des activités ponctuelles. Nous pouvons également vous aider dans la définition de vos missions.*

Pour rappel, l'équipe de France Bénévolat est composée de :

- **L'accueil et l'orientation des bénévoles**

Les membres de notre équipe accueillent les candidats au bénévolat lors de nos permanences, sur rendez-vous ou bien par téléphone à la suite de leur inscription sur le site [www.francebenevolat.fr](http://www.francebenevolat.fr). Nous précisons avec eux leur projet et recherchons les missions qui correspondent au mieux à leurs aspirations. *Odile, et Laurence sont les principales actrices de ce pôle*

- **L'accompagnement des associations**

Chaque membre de ce pôle est responsable des relations avec une partie de nos associations adhérentes. Il va contacter chaque association régulièrement pour vérifier et mettre à jours la liste des missions offertes, faire le point sur les bénévoles proposés, conseiller sur la rédaction des offres de mission, détecter les dysfonctionnements dans le recours aux bénévoles et proposer éventuellement des actions pour accompagner la recherche de solution aux difficultés rencontrées.

*Christian B, José, Dominique et Patrick S se sont répartis le suivi des associations adhérentes*

Autour de ces 2 grands pôles gravitent 3 pôles qui apportent leur appui et leurs ressources :

- **Communication et relations extérieures** pour faire circuler l'information utile à tous et maintenir des relations efficaces avec tous nos partenaires

*Daniel, assisté occasionnellement de Dominique et François domine ce sujet*

- **Formation et conseil** pour offrir des solutions aux associations en recherche de méthodes dans leur recours aux bénévoles

*C'est le domaine de François,*

- **Administration, finances et vie associative** pour faire animer au quotidien notre fonctionnement interne. *Avec Ghislaine, nous garantissant la bonne tenue de nos livres.*

***Le résultat et Bilan financier sont agréés à l'unanimité des 34 votants***

Nous avons ensuite soumis, à l'ensemble des votants, la modification de l'objet des statuts de France Bénévolat comme suit :

**Statuts actuels**

**Article 2 – But**

Cette association a pour but de :

1. Promouvoir et développer le bénévolat.
2. Orienter les bénévoles vers les Associations pouvant répondre à leurs attentes.

3. Mieux connaître les besoins des associations en compétences bénévoles et ainsi participer au développement de la vie associative.
4. Accompagner les associations de son secteur géographique pour une meilleure gestion de leurs ressources humaines bénévoles.
5. Favoriser le lien inter associatif territorial.
6. Développer un réseau d'Antennes, de Relais, de Partenaires Ressources du bénévolat, dans son secteur géographique.

### **Proposition de nouvelle rédaction de l'article 2**

France Bénévolat Côte d'Or a pour objet **le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active et solidaire**, au travers des missions suivantes :

- **Promouvoir le bénévolat associatif** au service de l'intérêt général
- **Mettre en relation les personnes intéressées par le bénévolat et les associations** mobilisant des bénévoles
- **Accompagner les associations** pour renforcer la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.
- **Favoriser l'accès au bénévolat pour tous**, en particulier pour les jeunes en difficulté, les personnes en situation de handicap, les seniors en souffrance de solitude, les migrants, les personnes sous main de justice, etc. qui peuvent, grâce à l'activité bénévole associative, redonner du sens à leur vie et s'ouvrir à de nouvelles relations sociales.
- **Favoriser le lien inter-associatif** dans le département de la Côte d'Or

***La modification des statuts a été acceptée à l'unanimité des 34 votants***

Après la présentation de leurs activités par chacun de nos partenaires, nous avons clos l'AG part un verre de l'amitié et des échanges inter associatifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h30.

**Merci à l'ensemble des associations pour leur confiance et à tous les bénévoles pour leur investissement.**

Daniel JACQUIER



François MARIN

